

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Environmental Absolute Return Thematic Equity (EARTH), un compartiment de BNP Paribas Funds, action : I Plus Capitalisation (LU2066070926)

Initiateur : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg (« BNPP AM Luxembourg »)

Site Internet : <https://www.bnpparibas-am.com>

Appelez le +352 26.46.30.02 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision du Produit et de BNPP AM Luxembourg.

Date de production du document d'informations clés : 29/04/2024

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce Produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Il est constitué sous la forme d'un compartiment de BNP Paribas Funds, une société d'investissement à capital variable (SICAV) régies par les dispositions de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 (la « Loi 2010 ») relative aux organismes de placement collectif ainsi que par la directive OPCVM 2009/65.

Durée

Ce Produit n'a pas de date d'échéance.

BNPP AM Luxembourg n'est pas autorisé à résilier le Produit unilatéralement. Le Conseil d'administration de la SICAV a le pouvoir de décider de la fusion, de la scission, de la liquidation ou de la clôture du compartiment. En outre, la SICAV peut être liquidée sur décision d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

Objectifs

Le Produit est activement géré sans référence à un indice.

Le Produit est un fonds à rendement absolu qui vise à générer des rendements absolus positifs tout au long du cycle.

Le Produit cherche à accroître la valeur de ses actifs en prenant des positions longues sur des sociétés proposant des solutions environnementales tout en utilisant simultanément des positions courtes à des fins de couverture, ainsi que des positions courtes sur des sociétés présentant des actifs échoués, des actifs liés au risque de transition et/ou présentant des technologies insuffisantes pour faire face au changement climatique, la volatilité et l'exposition au style étant liées au thème environnemental.

La stratégie d'investissement comprend diverses positions directionnelles (longues et courtes) issues d'un univers sectoriel mondial à travers une série de marchés développés et émergents pour les actions et les titres liés aux actions, les indices actions et les instruments financiers dérivés combinant l'investissement fondamental aux processus quantitatifs et aux opportunités de transactions tactiques.

Suivant une approche thématique durable, le Produit investit, sans s'y limiter, dans des sociétés socialement responsables qui, par le biais de leurs produits, services ou processus, fournissent des solutions pour les écosystèmes aquatiques, terrestres et urbains, ainsi que pour la production d'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique, les infrastructures énergétiques et les transports.

-Le thème de l'écosystème aquatique couvre les océans et les systèmes hydriques, notamment le contrôle de la pollution de l'eau, le traitement et les infrastructures de l'eau, l'aquaculture, l'hydroélectricité, l'énergie marine et marémotrice et les emballages biodégradables.

-L'écosystème terrestre couvre la terre, l'alimentation et la sylviculture, y compris, notamment, les technologies agricoles, l'agriculture durable, les plantations et la sylviculture durable ainsi que la viande et les produits laitiers alternatifs.

-Le thème de l'écosystème urbain couvre nos villes et bâtiments durables, notamment les services environnementaux, les bâtiments écologiques, les équipements et les matériaux de construction écologiques, le recyclage, la gestion des déchets et les transports alternatifs.

-Le thème de la production d'énergie renouvelable fait référence à la décarbonation du système énergétique par la production d'énergie renouvelable et de transition.

-Le thème de l'efficacité énergétique, des technologies et des matériaux fait référence à la numérisation du système énergétique par le biais de l'électrification, de l'efficacité et des technologies.

-Le thème des infrastructures énergétiques et des transports désigne la décentralisation du système énergétique par le biais de nouvelles infrastructures, de la distribution de l'énergie et du stockage de l'électricité dans des batteries.

Le Produit vise à avoir un impact environnemental fort et positif en cherchant à profiter de performances « tout au long du cycle » en investissant dans trois segments complémentaires du portefeuille : (i) le segment Thématique en tirant parti de l'exposition thématique des sociétés environnementales tout en utilisant des positions courtes optimisées en guise de couverture du marché et des facteurs ; (ii) le segment Valeur relative en captant la dispersion au sein du thème environnemental par le biais de positions longues sur des sociétés environnementales et de positions courtes sur des sociétés semblables ou liées ; (iii) le segment Catalyseur en tirant parti d'événements spécifiques au secteur, à la réglementation, à la politique ou à l'entreprise liés au thème environnemental.

Le Gestionnaire d'investissement adaptera l'exposition longue et courte pour refléter son degré de confiance vis-à-vis des tendances du marché, mais restera dans une exposition nette maximale de +/- 20 %.

Il peut être exposé à la Chine continentale en investissant dans des Actions A chinoises via le Stock Connect.

Jusqu'à 35 % de ses actifs peuvent être exposés aux marchés émergents, y compris la Chine.

Le Gestionnaire d'investissement applique la Politique d'investissement durable de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, qui prend en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tels que, notamment, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le respect des droits de l'Homme et le respect des droits des actionnaires minoritaires, à chaque étape du processus d'investissement.

Une stratégie extra-financière peut comporter des limites méthodologiques telles que le risque lié aux investissements ESG tel que défini par le gestionnaire d'investissement.

Les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus.



Investisseurs de détail visés

Ce Produit est conçu pour des investisseurs qui ont quelque expertise financière et/ou quelque connaissance pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. Il est approprié pour des clients cherchant à accroître leur capital. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 4 années.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
- Ce document d'informations clés décrit un compartiment de la SICAV BNP Paribas Funds. D'autres informations sur le compartiment figurent dans le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV. En vertu de la Loi de 2010, l'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués.
- De plus amples informations concernant le Produit, y compris les derniers prospectus, les statuts, les document d'informations clés, les valeurs nettes d'inventaire ainsi que les derniers cours d'actions publiés, le rapport annuel et la description d'investissement, peuvent être obtenues, sans coûts, en anglais, auprès de BNPP AM Luxembourg ou en ligne sur le site <https://www.bnpparibas-am.com>.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. La catégorie de risque se justifie par l'investissement selon une stratégie Equity Neutral afin de réduire le risque lié aux actions et de maintenir la volatilité sous un maximum cible.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière de gré à gré d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.
- Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.
- Risque opérationnel : en cas de défaillance opérationnelle au sein de la société de gestion, de l'un de ses agents ou du dépositaire, les investisseurs pourraient subir diverses perturbations (retard de paiement, de livraison...).
- Risque lié aux investissements en Chine continentale : ces investissements sont soumis à des risques spécifiques aux marchés financiers chinois pouvant résulter de facteurs politiques, économiques, sociaux, fiscaux, de marché et opérationnels spécifiques au Marché chinois.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les coûts dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 4 ans	Si vous sortez après 1 an		Si vous sortez après 4 ans	
Exemple d'investissement : 10.000 USD				

Scénarios

Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2.739,92 USD	1.283,02 USD
	Rendement annuel moyen	-72,56%	-40,12%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5.925,63 USD	3.500,8 USD
	Rendement annuel moyen	-40,74%	-23,08%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.565,58 USD	12.625,8 USD
	Rendement annuel moyen	5,66%	6,00%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	17.728,96 USD	21.760,36 USD
	Rendement annuel moyen	77,29%	21,46%

Les scénarios ci-après se sont produits pour un investissement en utilisant un indice de référence approprié.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2021.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2020.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.



QUE SE PASSE-T-IL SI BNPP AM LUXEMBOURG N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée en tant qu'entité distincte de BNPP AM Luxembourg. En cas de défaillance de BNPP AM Luxembourg, les actifs du Produit/SICAV, détenus par une Banque dépositaire, ne seraient pas affectés. En cas de défaut de la Banque dépositaire, le risque de perte financière du Produit/SICAV est atténué par la séparation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit/SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que 10.000 USD sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	309,37 USD	1.636,43 USD
Incidence des coûts annuels (*)	3,09%	3,28% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,28% avant déduction des coûts et de 6,00% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce Produit.	0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce Produit.	0 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,00% de la valeur de votre investissement par an. Le montant est basé sur les coûts passés calculés au 31/12/2023.	100 USD
Coûts de transaction	0,58% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	58,75 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	10% par an de performances réalisées positives. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	150,62 USD

En cas de conversion dans le Fonds, aucune commission ne sera imputée. En cas de conversion hors du Fonds, les investisseurs peuvent être soumis à une commission de 1 % jusqu'à la Période d'amortissement*, et de 0,5 % pendant la Période d'amortissement* jusqu'à la veille de la Date d'échéance.
* Désigne la période correspondant à la période d'un an précédant la date d'échéance du Compartiment.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 4 ans.

La période de détention recommandée a été définie et se base sur le profil de risque et de rémunération du Produit. Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts sur une base quotidienne (les jours ouvrés bancaires au Luxembourg), comme indiqué dans le prospectus. Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit et sur le profil de risque.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous êtes invité à contacter votre gestionnaire des relations clients habituel qui vous a conseillé le Produit. Vous pouvez également contacter BNPP AM Luxembourg, comme décrit sur le site Internet www.bnpparibas-am.lu (Note de bas de page « Politique de gestion des réclamations »), en écrivant à BNPP AM Luxembourg - Services Client - 10, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

- Afin d'accéder aux performances et scénarios de performance passées du Produit, veuillez suivre les instructions ci-dessous :
(1) Cliquez sur <https://www.bnpparibas-am.lu> (2) Dans la page d'accueil, allez dans « Luxembourg » et sélectionnez la langue souhaitée ainsi que votre profil d'investisseur ; acceptez les termes et conditions du site internet (3) Allez dans l'onglet « NOS FONDS » et « Recherche de fonds » (4) Recherchez le Produit à l'aide du code ISIN ou du nom du Produit et cliquez sur le Produit. (5) Cliquez sur l'onglet « Performances ».
- Le diagramme sur le site internet affiche la performance du Produit en pourcentage de perte ou de gain par an sur une période de 3 ans maximum en fonction de la durée d'existence de votre Produit.



- Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

